



## Références du diplôme

---

Autorité responsable de la Certification : Le ministère de l'Éducation Nationale.

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnant Educatif Petite Enfance (CAP AEPE) est inscrit au RNCP de droit de niveau 3. Code RNCP : 28048 / Code NSF : 332T Travail Social / Code ROME : K1303 Assistance auprès d'enfants / Code CERTIF INFO : 95009 / Code du diplôme : 50033204T / Domaine de formation : 44041 Petite Enfance / Groupe Formation Emploi (GFE) : R Santé, Social, Soins Personnels / **Eligible au CPF.**

## Descriptif

---

Le titulaire du CAP Accompagnant(e) Éducatif Petite Enfance est un professionnel de l'accueil et de la garde des jeunes enfants. Par ses activités, il contribue à l'éveil et la socialisation des enfants âgés des 0 à 6 ans. Il les aide à acquérir leur autonomie et participe à leur développement affectif et intellectuel. En outre, il assure l'entretien courant et l'hygiène des locaux et des équipements.

## Objectifs de la formation

---

Le titulaire du CAP Accompagnant(e) Éducatif Petite Enfance est un professionnel apte à réaliser les activités suivantes :

- ✓ Mettre en œuvre des conditions favorables au jeu libre et à l'expérimentation ;
- ✓ Mettre en œuvre des activités d'éveil ;
- ✓ Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans les apprentissages ;
- ✓ Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant ;
- ✓ Accueillir l'enfant et sa famille ;
- ✓ Partager des informations avec l'équipe et les autres professionnels ;
- ✓ Assister pédagogiquement le personnel enseignant ;
- ✓ Remettre en état les matériels et les locaux ;
- ✓ Participer à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique ;
- ✓ Négocier le cadre de l'accueil : organisationnel et conventionnel ;
- ✓ Sécuriser les espaces de vie de l'enfant ;
- ✓ Entretenir le logement et les espaces réservés à l'enfant ;
- ✓ Elaborer des repas.

## Public visé

---

Tout public souhaitant exercer dans le domaine de la petite enfance.

Demandeur d'emploi / Salarié / Étudiant(e).

## Prérequis

---

Aucun prérequis n'est demandé pour cette formation.





## Aptitudes

---

Aimer le contact avec les enfants, qualités relationnelles, d'écoutes, d'observations et de patiences.

## Accessibilité

---

Formation mixte, en alternance ou en initiale.

Délai d'accès à la formation : de 1 semaine à 3 mois après l'admission de la candidature.

## Perspective d'emplois

---

Le titulaire du CAP AEPE peut exercer son activité professionnelle :

- ✓ En Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) : crèches collectives, haltes garderies, etc.
- ✓ En école maternelle
- ✓ En Accueil Collectif de Mineurs (ACM)
- ✓ A son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale)
- ✓ En Maison d'Assistants Maternels (MAM)
- ✓ Au domicile des parents (salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne)

Le titulaire du CAP AEPE peut exercer les métiers suivants :

- ✓ Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- ✓ Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- ✓ Assistant éducatif petite enfance
- ✓ Adjoint/agent d'animation
- ✓ Auxiliaire petite enfance
- ✓ Agent social
- ✓ Garde d'enfant à domicile
- ✓ Assistant maternel
- ✓ Employé à domicile
- ✓ Employé familial auprès d'enfant

## Processus d'inscription

---

- ✓ Dossier de candidature.
- ✓ Test de niveau : permet de vérifier la qualité de l'expression écrite, le niveau de connaissances et les capacités d'analyse.
- ✓ Entretien de motivation : permet de vérifier la cohérence entre les expériences, le projet professionnel et le choix de cette formation.

## Durée de la formation

---

De 10 à 18 mois : De 450 à 650 heures de cours théorique + Un minimum de 14 semaines en milieu professionnel.





## Tarif de la formation

En alternance le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'employeur.

En financement personnel les frais de scolarité s'élèvent à 5.000€ + 500€ de droits d'inscription.

## Lieu de la formation

**Paris :** 22, villa de Lourcine 75014 PARIS – 01 43 87 83 42 – paris@institut-sante.com

**Strasbourg :** 26, rue des Magasins 67000 STRASBOURG – 03 67 10 04 50 – strasbourg@institut-sante.com

**Marseille :** 10, rue de la république 13001 MARSEILLE – 04 84 89 54 08 – marseille@institut-sante.com

N'hésitez pas à demander le plan d'accès à nos établissements.

## Accueil et accès des publics en situation de handicap

Tous nos campus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

A ce jour, cette formation n'a pas d'adaptations spécifiques aux personnes en situation de handicap.

## Moyens pédagogiques et techniques

Pour le face à face pédagogique :

Les salles de formations sont adaptées au programme et sont équipés du matériel suivant : Rétroprojecteur ; Ordinateurs portables ; Paper-Board ; Connexion wifi ; Tableau ; Tables et Chaises ; Cahier de liaison ; Supports théoriques papier et numérique ; Etc.

Pour les travaux pratiques :

Poupons de 60 cm adaptés aux mises en situation professionnelles ; Poupées pour les enfants de plus grande taille ; Matelas de change (47 cm x 67 cm) ; Baignoires bébés ; Serviettes éponges ; Gants de toilette ; Gants jetables ; Poubelles à pédale ; Produits d'hygiène ; Couches ; Biberons ; Matelas d'éveil ; Jeux et jouets sur 0-6 ans ; Linge de bébé (bodys, pyjamas, chaussettes, vêtements) ; Cuisine avec plans de travail et équipement complet pour les cours de cuisine (vaisselle, aliments nécessaires à la confection des ateliers, tabliers, torchons...) ; Chariot ménager contenant les différents ustensiles et produits relatifs aux entretiens des surfaces concernées ; Etc.

## Profil des formateurs

Les formateurs sont des professionnels dans le domaine de la petite enfance ou dans les matières générales. Chaque formateur bénéficie d'une expérience pédagogique et/ou professionnelle significative. L'ensemble des formateurs respectent l'éthique et la relation auprès des stagiaires en formation ainsi que la charte pédagogique de l'Institut Santé.





Il s'engage à assurer un suivi pédagogique individualisé des apprenants. Il bénéficiera pour cela de l'appui du responsable pédagogique ou du responsable de filière ainsi qu'un suivi lors de ses périodes de formation en milieu professionnel.

Chaque enseignant(e) est recruté pour ses compétences professionnelles mais également en raison de sa personnalité. Il/Elle doit être impliqué(e), passionné(e), et bénéficier de qualités relationnelles afin de faciliter le travail en équipe et favoriser les savoirs et compétences transversales.

## Le programme de formation

### UNITE PROFESSIONNELLE 1 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT :

T1 : Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte

T2 : Adopter une posture professionnelle adaptée

RC1 : Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné

RC2 : Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant

RC3 : Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages

RC4 : Appliquer les protocoles liés à la santé

PSE : Prévention Santé Environnement

### UNITE PROFESSIONNELLE 2 : EXERCER SON ACTIVITÉ EN ACCUEIL COLLECTIF :

T3 : Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant

T4 : Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement

RS1 : Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant

RS2 : Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

### UNITE PROFESSIONNELLE 3 : EXERCER SON ACTIVITÉ EN ACCUEIL INDIVIDUEL :

T5 : Organiser son action

RS3 : Négocier le cadre de l'accueil (attentes des parents, projet d'accueil, etc.)

RS4 : Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

RS5 : Elaborer des repas (concevoir, préparer et servir des repas en milieu familial)

### UNITE GENERALE 1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GEOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE :

#### Français :





Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer

Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire

Devenir un lecteur compétent et critique

Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

### Histoire - Géographie et Enseignement moral et civique :

Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures

Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace

Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés

Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien.

### UNITE GENERALE 2 : MATHEMATIQUES / SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Argumenter avec précision

Mettre en œuvre un protocole expérimental en utilisant les outils appropriés, y compris informatiques

Participer à la conception d'un protocole

Rendre compte oralement ou par écrit d'une activité expérimentale

Respecter les règles de sécurité.

## Validation du diplôme

Les épreuves finales écrites, orales et pratiques sont organisées et validées par la Maison des Examens et Concours entre mi-mai et mi-juin de chaque année.

Les résultats sont communiqués au candidat courant du mois de juillet de chaque année.

Epreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée
<b>Unités professionnelles</b>				
<b>EP1 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT</b>	<b>UP1</b>	<b>7<sup>(1)</sup></b>	Ponctuel Oral	25 min (+1h PSE)
<b>EP2 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF</b>	<b>UP2</b>	<b>4</b>	Ponctuel Ecrit	1 h 30 min
<b>EP3 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL</b>	<b>UP3</b>	<b>4</b>	Ponctuel Pratique et Oral	Maximum 2 h

(1) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)





Unités d'enseignement général				
EG1 : Français et Histoire-Géographie	UG1	3	Ponctuel Ecrit et Oral	2 h 15 min
EG2 : Mathématiques et Sciences physiques et chimiques	UG2	2	Ponctuel Ecrit	2 h

Chaque candidat a la possibilité de valider un/ou plusieurs blocs de compétences. En fonction du parcours du candidat, celui-ci peut bénéficier de dispense(s) d'épreuves. (Pour plus de renseignements merci de vous rapprocher de nos conseillers en formation)

## Équivalences et passerelles

Inexistantes pour cette formation.

## Poursuite d'études

Le titulaire du CAP AEPE peut accéder aux formations ci-dessous :

- ✓ Baccalauréat Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)
- ✓ Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)
- ✓ Auxiliaire de Puériculture

## Valeurs de l'Institut Santé

L'Institut Santé a pour objectif de former des professionnels de la petite enfance dans un esprit de responsabilité et d'excellence. Pour ce faire, nous nous engageons à non seulement préparer les apprenants aux examens pour l'obtention du diplôme mais également à la mise en place de savoir-être nécessaires à la formation de professionnels accomplis.

## Indicateurs de résultats

INDICATEURS 2021	PARIS	STRASBOURG	MARSEILLE
<b>TAUX DE RÉUSSITE</b> <i>(sur les bénéficiaires présents à tous les examens)</i>	<b>78,86 %</b>	<b>100 %</b>	---
Taux d'interruption/d'abandon en cours de formation	20,11 %	0%	---
Taux de rupture des contrats d'alternance	2,23 %	0%	---
Taux de poursuite d'études	NC à ce jour	NC à ce jour	---
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	NC à ce jour	NC à ce jour	---
Note globale de satisfaction des bénéficiaires sur 20	18,32	17	---

- Effectif moyen par session : 25 bénéficiaires ;
- Plus d'informations disponible sur <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil> ;

